

Séquence de la fin des mesures sanitaires

Fin des mesures populationnelles	Mesures en éducation D'ICI AU 30 JUIN 2022	Mesures opérationnelles D'ICI AU 31 DÉCEMBRE 2022
Depuis le 7 mars 2022 Fin du port du masque dans les classes quand les élèves sont assis	Possibilité de poursuivre les services éducatifs à distance	Possibilité de prendre les mesures nécessaires pour permettre le dépistage <i>Par exemple, autoriser les infirmières, les inhalothérapeutes, les sages-femmes, les premiers répondants à effectuer, même sans ordonnance, le test de dépistage de la COVID-19</i>
Depuis le 12 mars 2022 Fin de l'utilisation du passeport vaccinal	Fin de l'emploi des personnes retraitées du réseau de l'éducation pour assurer l'éducation préscolaire ou l'enseignement primaire ou secondaire	Possibilité de prendre les mesures nécessaires pour permettre la vaccination <i>Par exemple, autoriser certains professionnels et étudiants à administrer un vaccin contre l'influenza ou la COVID-19</i>
D'ici la mi-avril 2022 Fin du port du masque obligatoire dans les lieux publics fermés ou partiellement couverts, sauf dans le transport en commun		Possibilité de poursuivre la télémédecine
Au plus tôt en mai 2022 Fin du port du masque obligatoire dans le transport en commun		Possibilité de maintenir à l'emploi les ressources embauchées par le biais de la plateforme <i>Je Contribue</i>
		Possibilité pour le ministre d'ordonner que lui soient fournis tous les renseignements ou documents nécessaires pour la protection de la santé de la population en ce qui concerne la pandémie
		Possibilité de prolonger les contrats conclus et en vigueur pour assurer les activités de dépistage , de vaccination , ainsi que l'entreposage et le transport des équipements (cinq ans après la fin de l'urgence sanitaire)
		Possibilité de donner une amende de 1 000 \$ à 6 000 \$ en cas de non-respect des mesures

Certaines mesures opérationnelles essentielles en matière de prévention, de dépistage et de vaccination sont maintenues afin qu'on continue à protéger la santé de la population dans le contexte actuel.